RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

COMMUNE D'AIGONDIGNÉ

DÉCLARATION IMMEUBLES FISSURÉS
RETRAITS - GONFLEMENTS DES SOLS ARGILEUX

Identification du bien

Nom / prénom des propriétaires : _____

Adresse : _____

Adresse de la propriété si différente : _____

Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Nature du bâtiment

☐ Habitation
☐ Dépendances
☐ Autres (à préciser) : _____

Caractéristiques

Date / période de construction : _____

Nombre de niveaux : _____

Sous-sol : Enterré : ☐

Semi enterré ☐

Éléments du sinistre

Date d'apparition des fissures : _____

Nature et descriptif des dégradations : _____

Évolution

☐ Aggravation
☐ Résorption

Date et signature

Document à retourner à :

Mairie d'Aigondigné
Place de la Mairie
Mougon
79370 AIGONDIGNÉ

« Les informations recueillies sur ce bulletin d'inscription nominatif, sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune d'Aigondigné.
Les formulaires d'inscription sont conservés cinq ans et sont destinés exclusivement à l'usage de la Commune d'Aigondigné, responsable de leur traitement. Le registre est conservé par les archives indéfiniment dans l'intérêt public à des fins de recherches scientifiques, historiques ou statistiques.
Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant :

- *Par courrier électronique : mairie@aigondigne.fr*
- *Par courrier postal : à l'attention de M. le Maire – Mairie d'Aigondigné – Place de la Mairie – Mougon 79370 AIGONDIGNÉ*

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 »